

Comment gérer le code PIN de sécurité de mon appareil mobile ?

Si vous avez activé l'authentification mobile HSBCnet, vous pouvez gérer le code PIN de sécurité de votre appareil mobile de l'une des deux manières suivantes :

- **Réinitialisez** le code PIN de sécurité de votre appareil mobile (en cas d'oubli et/ou de blocage), ou
- **Modifiez** votre code PIN.

Réinitialisation du code PIN de sécurité de votre appareil mobile

Procédez comme suit pour réinitialiser votre code PIN si vous avez bloqué votre code PIN de sécurité avant de vous connecter.

Un message s'affiche pour vous informer que le code PIN de sécurité de votre appareil mobile est verrouillé, car vous avez dépassé le nombre de tentatives de connexion infructueuses lors de sa saisie. Appuyez sur **Réinitialiser votre code PIN de sécurité** pour continuer.

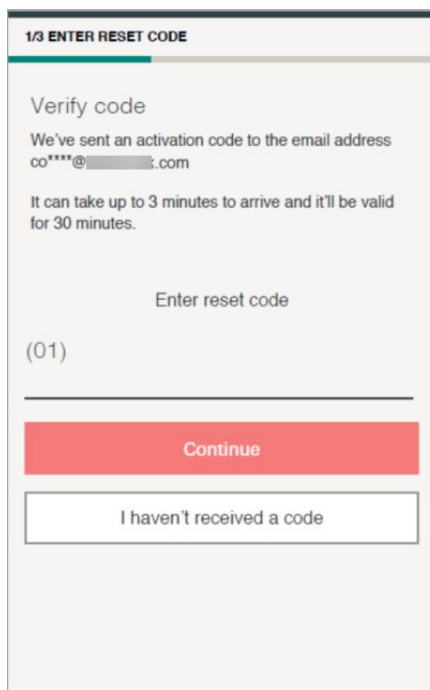
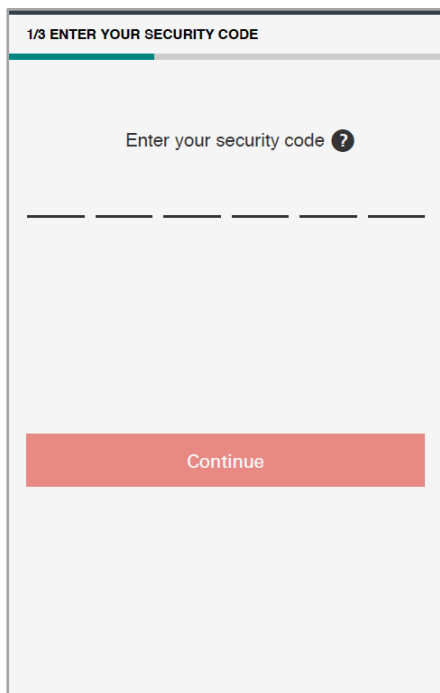
Remarque : vous pourrez également réinitialiser votre code PIN sur l'écran de saisie du code PIN de sécurité avant qu'il ne soit verrouillé.

1. Si vous possédez un dispositif de sécurité, générez un code de sécurité et saisissez-le sur votre appareil mobile. Dans le cas contraire, un code de réinitialisation est envoyé à votre adresse e-mail enregistrée et vous devez le saisir dans le champ prévu à cet effet. Les clients de Hong Kong recevront leur code de réinitialisation sous forme de SMS sur leur appareil mobile enregistré.

Important : en attendant de recevoir le code de réinitialisation, ne quittez pas l'application, car cela invalidera le code de réinitialisation. Vous pouvez uniquement réduire l'application HSBCnet Mobile.

2. Cliquez sur **Continuer** lorsque vous avez terminé.

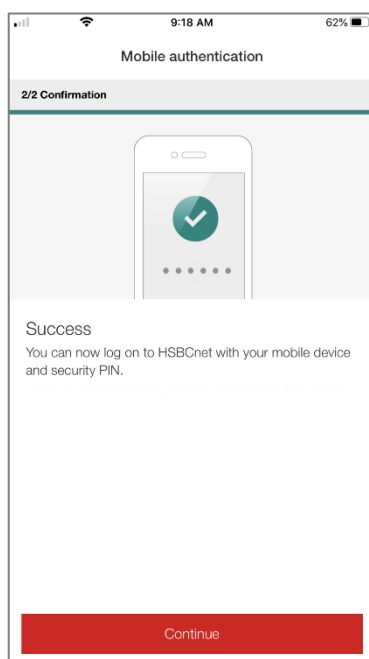
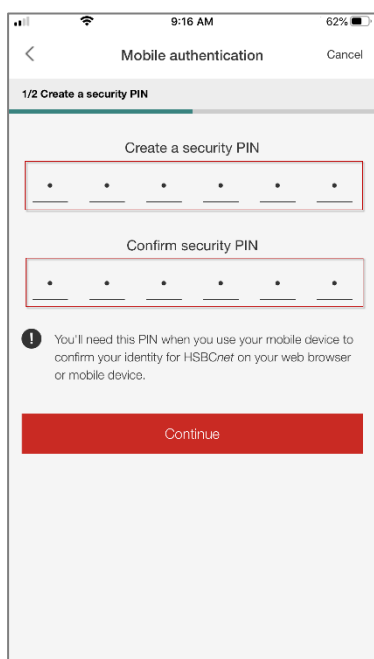
Saisir le code de sécurité (avec un dispositif de sécurité) Saisir le code de sécurité (sans dispositif de sécurité)



3. Sur l'écran suivant, créez un nouveau code PIN de sécurité et confirmez-le en le saisissant à nouveau. Appuyez sur **Continuer** pour terminer le processus.
4. Un message confirme la création d'un nouveau code PIN de sécurité. Appuyez sur **Continuer** pour terminer la réinitialisation du code PIN. Une alerte par e-mail/SMS vous informe que le code PIN a été réinitialisé.

Créer un nouveau code PIN et confirmer

Confirmation

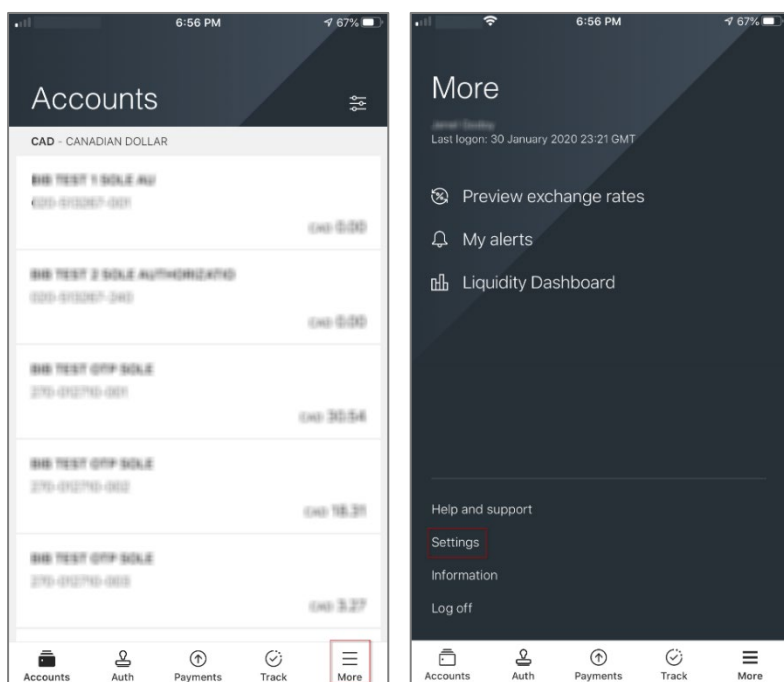


Modification de votre code PIN de sécurité

Vous pouvez modifier votre code PIN de sécurité à tout moment en accédant aux paramètres de l'application mobile.

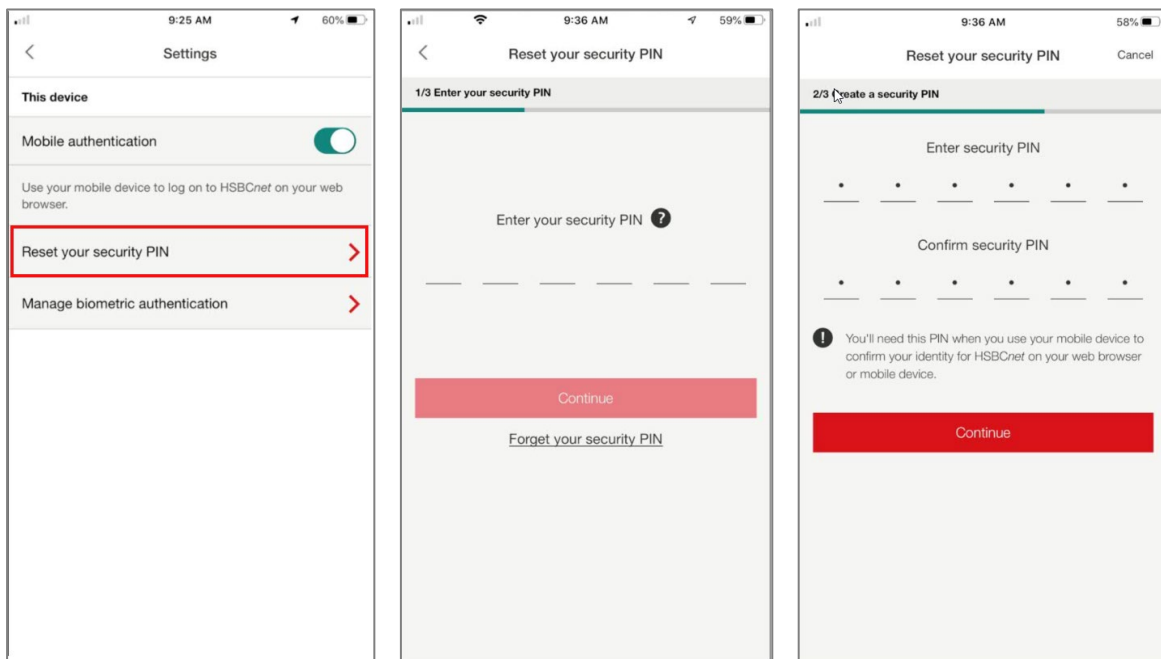
5. Commencez par vous connecter et vous authentifier à l'aide de votre code PIN actuel.
6. Accédez au menu Paramètres en sélectionnant le lien Plus dans l'application HSBCnet.

Lien Paramètres sur l'écran Plus



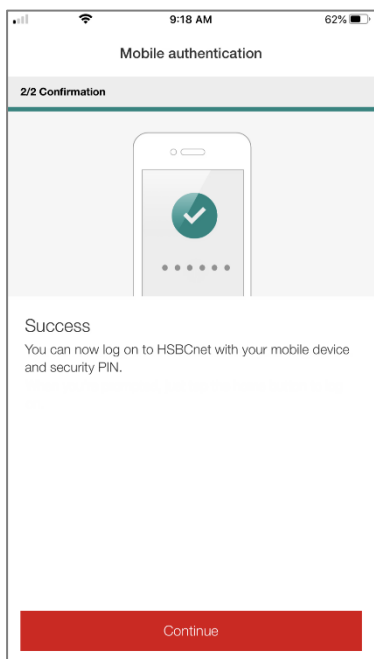
7. Appuyez sur **Réinitialiser votre code PIN de sécurité**. Saisissez votre **code PIN** de sécurité pour continuer.
8. Créez un nouveau code PIN de sécurité et saisissez-le à nouveau pour le confirmer. Cliquez sur **Continuer** pour poursuivre.

Procédure de modification de votre code PIN de sécurité



9. Un message confirme la création d'un nouveau code PIN de sécurité. Appuyez une nouvelle fois sur **Continuer** pour fermer le message et revenir à l'application HSBCnet Mobile.

Confirmation



Remarque : en cas d'oubli de votre code PIN actuel lors de la connexion, vous serez redirigé pour le réinitialiser.

Clause de non-responsabilité

Ce guide d'utilisation est préparé par la société HSBC Bank plc (« HSBC ») et destiné à être publié par elle-même ou par un autre membre du Groupe HSBC, y compris HSBC Holdings plc et ses filiales (« Groupe HSBC »). Ce guide d'utilisation est conçu pour être utilisé par l'entité émettrice concernée du Groupe HSBC, afin de fournir au bénéficiaire des conseils sur l'utilisation des produits et services du Groupe HSBC qui y sont mentionnés. Il ne s'agit pas d'une offre de financement ou d'autres services, ni d'un conseil en matière de comptabilité, d'investissement, de droit ou de fiscalité, ni d'un conseil relatif à l'adéquation des produits ou services du Groupe HSBC aux activités ou objectifs professionnels prévus par le destinataire. Le destinataire ne doit pas se fier au seul contenu du guide d'utilisation et doit obtenir des conseils indépendants à cet égard. Ce guide d'utilisation, ainsi que l'ensemble des conditions, orientations et informations concernées mises à la disposition du bénéficiaire en lien avec les produits et services auxquels il fait référence, doivent être lus dans leur intégralité. Le Groupe HSBC ne garantit pas que le guide d'utilisation ou toute information qu'il contient est complet ou exact, y compris tout document provenant d'un tiers et reproduit dans le guide d'utilisation. Toutes les informations ou opinions sont fournies à la date du guide d'utilisation et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis à tout moment. Ce guide d'utilisation est exclusivement destiné à être utilisé par le bénéficiaire à qui l'entité émettrice concernée du Groupe HSBC le fournit. Il ne doit pas être photocopié, reproduit, distribué ou divulgué, en tout ou partie, à une autre organisation ou personne sans le consentement écrit préalable d'HSBC ou de toute autre entité émettrice concernée du Groupe HSBC, chacune d'entre elles excluant toute responsabilité en rapport avec le guide d'utilisation dans les limites autorisées par la loi.

Divulgations

HSBC Bank plc est habilitée par l'Autorité de réglementation prudentielle (Prudential Regulation Authority) et réglementée par l'Autorité de conduite financière (Financial Conduct Authority) et l'Autorité de réglementation prudentielle (Prudential Regulation Authority). Elle est enregistrée sous le numéro d'immatriculation 114216. HSBC Bank plc est une société immatriculée conformément aux lois de l'Angleterre et du Pays de Galles sous le numéro d'immatriculation 14259. Son siège social se situe au 8 Canada Square, Londres E14 5HQ. Le numéro de TVA d'HSBC Bank plc est GB 365684514.

HSBC Continental Europe (HBCE) est une société anonyme (SA) dont le siège social se situe au 38 avenue Kléber, 75116 Paris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 775 670 284. HBCE est habilitée en tant qu'établissement de crédit et fournisseur de services d'investissement par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), régie par l'Autorité des marchés financiers et l'ACPR, supervisée par la Banque centrale européenne, dans le cadre du mécanisme de surveillance unique.

Copyright : HSBC Bank plc 2025. TOUS DROITS RÉSERVÉS.